

# CAMPAGNE 2018

**Nom de l'Adhérent** : .....

**N° Adhérent** : .....

**Exercice clos le** : .....

Les informations ci-dessous sont nécessaires pour les Examens de Cohérence, de Concordance et de vraisemblance que le Centre est tenu de réaliser dans le cadre de ses missions.  
En renseignant ces états, vous éviterez que des questions écrites, sur ces différents points, vous soient posées ultérieurement.

## OGID 00 : INFORMATIONS IDENTIFICATION

LIBELLES	Réponses
<b>IDENTIFICATION DU DOSSIER COMPTABLE</b>	
Forme juridique	
Code activité de la famille comptable	
Code activité libre	
<b>IDENTIFICATION DE L'EDITEUR ET DU LOGICIEL COMPTABLE</b>	
Nom de l'éditeur	
Nom du logiciel comptable	
Référence du logiciel comptable (numéros de version et de révision)	
<b>PERIODE</b>	
Date de début exercice N :	/ /
Date de fin exercice N :	/ /
Date d'arrêt provisoire :	/ /
<b>TENUE DE COMPTABILITE</b>	
La comptabilité est tenue au moyen de systèmes informatisés (art. L47A1 du LPF) : ① OUI - ② NON	
Monnaie (EUR pour Euros)	
<b>TVA</b>	
SITUATION AU REGARD DE LA TVA :	1,2,3 ou 4
(1) Recettes exonérées en totalité de TVA	
(2) Recettes en franchise de TVA en totalité	
(3) Recettes soumises en totalité à la TVA	
(4) Recettes soumises partiellement à TVA	
Si (4) : Coefficient de déduction (en %)	
<b>DECLARATION RECTIFICATIVE</b>	
Tableaux fiscaux uniquement (1) OUI - (2) NON	
<b>ADHERENT SANS CONSEIL</b>	
<b>IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE ADHERENTE</b>	
Je soussigné (e), .....	
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel.	

## OGBIC00 : DECLARATION DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Je soussigné (e),

Identification du professionnel de la comptabilité :	
Dénomination :	N° SIRET :
Adresse :	
déclare que la comptabilité de	
Identification de l'entreprise adhérente :	
.....	
Profession de l'adhérent :	
Profession :	
Adhérent du Centre de Gestion Agréé :	
Identification du Centre de Gestion Agréé :	
N° Agrément :	
Désignation :	
Adresse :	
est tenue (1) ou surveillée (2) et présentée conformément aux normes professionnelles auxquelles les professionnels de l'expertise comptable sont soumis, et que les déclarations fiscales communiquées à l'Administration fiscale et à l'Organisme sont le reflet de la comptabilité. (G)	
atteste que la comptabilité est tenue avec un logiciel conforme aux exigences techniques de l'Administration fiscale en vertu d'une attestation fournie par l'éditeur du logiciel. (H)	
La présente déclaration est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.	
Le :	A :
	Nom du signataire :

Cette déclaration qui certifie le respect des règles comptables et fiscales se substitue au visa de l'expert-comptable qui n'est plus obligatoire et dispense l'organisme agréé d'un contrôle formel approfondi, à l'inverse des déclarations fournies par l'adhérent sans conseil.

Rappel : le nom du signataire ne doit pas être identique à la dénomination du professionnel de la comptabilité (le **nom du signataire doit être le nom de l'expert-comptable** et non pas du cabinet ou de l'émetteur récupérés à partir des NAD entête).

**(G) : Les réponses possibles sont : ① pour "tenue" ou ② pour "surveillée"**

**(H) : Si cette case est cochée, cela dispense de fournir à l'OGA une attestation de conformité du fichier des écritures comptables (détention par le cabinet de l'attestation fournie par l'éditeur). ATTENTION : CETTE CASE SERA COCHÉE UNIQUEMENT SI LE DOSSIER EST EN TENUE AU SEIN DU CABINET ET SI LE CABINET DETIENT L'ATTESTATION DE L'ÉDITEUR DU LOGICIEL.**

**DANS LE CAS OU LE DOSSIER DU CLIENT EST EN SURVEILLANCE (REVISION), CETTE CASE NE SERA PAS COCHÉE.**

## OGBIC 01 : INFORMATIONS GENERALES

Généralités	Réponses
Nom de la personne à contacter sur ce dossier au sein du cabinet	
Mail du cabinet ou de la personne à contacter au sein du cabinet	
Renseignements divers	Réponses
L'adresse personnelle de l'adhérent est-elle identique à son adresse professionnelle ? <b>(1) Oui - (2) Non</b>	
Statut du conjoint dans l'entreprise : <b>(1) collaborateur - (2) salarié - (3) associé - (4) ne travaille pas dans l'entreprise - (5) sans conjoint</b>	
Si conjoint salarié dans l'entreprise, montant brut de la rémunération	
Effectif exploitant non salarié (au prorata du temps consacré à l'entreprise)	
Le fonds a-t-il été créé par l'adhérent ? <b>(1) Oui - (2) Non</b>	
Y a-t-il d'autres sources de revenus dans le foyer fiscal ? <b>(1) Oui - (2) Non</b>	
Si le compte de l'exploitant est débiteur à la fin de l'exercice et qu'il y a présence de frais financiers : y a-t-il eu réintégration des charges financières ? <b>(1) Oui - (2) Non - (3) Non justifié après calcul du solde moyen annuel du compte de l'exploitant</b>	
Réduction d'impôts pour frais de tenue de comptabilité applicable : <b>(1) Appliquée - (2) Renonciation</b>	
Si présence des cotisations loi Madelin : le calcul de la partie déductible a-t-il été fait ? <b>(1) Oui et &lt; au plafond - (2) Non - (3) Oui et plafonnement</b>	
<b>Si l'adhérent a cessé son activité</b> - date de la cessation : - motif de la cessation : <b>(1) vente - (2) vente avec départ en retraite - (3) départ en retraite sans reprise - (4) arrêt sans reprise - (5) transformation juridique - (6) reprise par le conjoint - (7) Décès</b>	/ /
L'adhérent domicilié en France a-t-il perçu des revenus professionnels NON SALARIE de source étrangère ? <b>(1) Oui - (2) Non</b>	
Y a-t-il des véhicules de tourisme inscrits à l'actif au bilan ? <b>(1) Oui - (2) Non</b>	
<b>Si oui</b> , désignation : ..... Montant de l'acquisition : .....	
Autres données chiffrées de l'exercice	Montants
Apports en compte de l'exploitant (ou en compte courant pour les sociétés)	
Emprunts contractés	
Immobilisations : virements de compte à compte (Réel Simplifié uniquement)	
Pour les sociétés IR/ IS dont les cotisations TNS des associés ne sont pas comptabilisées en charge (déduction sur la déclaration 2042)	
- montant des cotisations TNS obligatoires	
- montant des cotisations TNS non obligatoires	
<b>Faits significatifs particuliers ou exceptionnels ayant une incidence sur l'analyse des comptes ou sur le contrôle de cohérence des comptes :</b>	

## OGBIC 02 : RENSEIGNEMENTS FISCAUX ET TRANSFERT DE CHARGES

### TRANSFERT DE CHARGES, DEDUCTIONS COMPTABLES, REINTEGRATIONS FISCALES DES CHARGES MIXTES ET DEDUCTIONS FISCALES dont plus-values exonérées

LIBELLES	(Racine de compte concerné)	Montant		
		Tranfert de charge	Neutralisé comptablement	Réintégré fiscalement
<b>CHARGES MIXTES</b>				
Véhicules (carburant, assurance, entretien...)				
Habitation				
dont taxe foncière				
Autres dépenses liées à l'habitation				
<b>PRELEVEMENTS EN NATURE</b>				
Marchandises				
Matières premières				
Fournitures consommables et charges externes				
<b>REMUNERATIONS</b>				
Salaires				
dont indemnités journalières des salariés				
Charges sociales sur salaires				
Cotisations sociales personnelles de l'exploitant				
Rémunération du conjoint				
Rémunération de l'exploitant et/ou gérant				
Rémunération des associés non gérants				
<b>IMPOTS ET TAXES</b>				
CSG non déductible				
<b>FRAIS FINANCIERS</b>				
Intérêts sur emprunts à moyen et long terme				
Intérêts sur crédit à court terme				
<b>AUTRES</b>				
Amendes				
Frais de tenue de comptabilité et d'adhésion à un CGA (réintégration fiscale plafonnée à 915 €)				
Amortissements excédentaires des véhicules de tourisme				
Divers (à préciser) :				
<b>TVA REVERSEE SUR CHARGES MIXTES</b>				
<b>DEDUCTIONS FISCALES</b>				<b>Montant déduit</b>
<b>Plus-values</b>				
Article du CGI permettant l'exonération				
- 151 septies				
- 151 septies A				
- 151 septies B				
- 238 quidecies				
- Autres (à préciser) :				
Plus value à court terme différée				
Plus value nette à long terme imposée au taux de 16 %				
<b>Autres déductions fiscales (à préciser) :</b>				

# OGBIC03 : TVA COLLECTEE

Renseignements généraux concernant la TVA									Réponses
TVA sur les débits ou sur les encaissements ?      ① Débits - ② Encaissements - ③ Mixte									
Recettes inférieures au seuil de la franchise en base et option pour le régime réel : lettre d'option adressée à l'administration ?									
① OUI - ② NON									
N° Comptes	Données comptables	Total HT	EXO	REPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES					
				20%	10%	5,50%	2,10%		
Détail des comptes 70									
<b>Total CA</b> (doit correspondre avec la 2033B ou la 2052)									
Si TVA sur la marge, marge HT (si TVA sur marge non comprise dans détail ci-dessus)									
Produits - autre classe 7	Autres opérations (+ et -)								
Acquisitions Intracommunautaires									
Achats auto-liquidés (sous-traitance bâtiment, télécartes, etc...)									
<b>CORRECTIONS DEBUT D'EXERCICE</b> Compte de régularisation fin d'exercice (N-1)									
4181	+ Clients Factures à établir								
4198	- Avoirs à établir								
4687	+ Produits à recevoir								
487	- Produits constatés d'avance								
<b>Si TVA sur Encaissements</b>									
410 à 4164	+ Créances clients								
419	- Avances clients								
	+ Effets escomptés non échus								
	+/- Autres (à préciser)								
<b>CORRECTIONS FIN D'EXERCICE</b> Compte de régularisation fin d'exercice (N)									
4181	- Clients Factures à établir								
4198	+ Avoirs à établir								
4687	- Produits à recevoir								
487	+ Produits constatés d'avance								
<b>Si TVA sur Encaissements</b>									
410 à 4164	- Créances clients								
419	+ Avances clients								
	- Effets escomptés non échus								
	+/- Autres (à préciser)								
<b>AUTRES CORRECTIONS</b>									
654 - 6714	- Créances irrécouvrables								
<b>+/- régularisation (N-1) en base</b>									
<b>Base HT taxable</b>									
<b>Base HT déclarée</b>									
<b>Ecart en base (à justifier)</b>									
<b>TVA à régulariser</b>									

## OGBIC03 : TVA COLLECTEE (suite)

Soldes des comptes TVA à la clôture		Soldes	EXO	20%	10%	5,50%	2,10%		
<b>4457</b>	TVA collectée								
<b>4455</b>	TVA à décaisser								
<b>44567</b>	Crédit de TVA								
<b>4458</b>	TVA à régulariser								

Commentaires, remarques, précisions de toutes natures :

### Régularisation de la TVA collectée de l'exercice portée sur les déclarations de l'exercice suivant

Date de la déclaration :	Montant :
Date de la déclaration :	Montant :
Date de la déclaration :	Montant :

### TVA DEDUCTIBLE

#### Renseignements généraux concernant la TVA

Montant HT des acquisitions d'immobilisations ouvrant droit à TVA récupérable :	
---	--

**OGBIC04 : ZONES LIBRES**

## OGBIC 05 : PREVENTION DES DIFFICULTES

ENTREPRISES DECELEES EN DIFFICULTE	Réponses
Entreprise en difficulté : <b>(1) Oui - (2) Non</b> <b>Si oui, compléter les informations ci-dessous</b>	
Pérennité de l'entreprise, nature des difficultés à préciser : (Exemple : chute du chiffre d'affaires, baisse sensible de la marge, prélèvements supérieurs au résultat, découvert bancaire chronique, sinistre, autres motifs, etc... )	
Existe-t-il un projet de : <b>(1) Cession d'entreprise - (2) Transformation en société -</b> <b>(3) Transmission - (4) Cessation d'activité - (5) Procédure collective</b>	
Ouverture d'une procédure collective : <b>(1) Non - (2) Conciliation avec accord homologué - (3) Sauvegarde -</b> <b>(4) Redressement judiciaire - (5) Liquidation judiciaire</b>	
Analyse patrimoniale : les immeubles d'exploitation sont-ils détenus : <b>(1) en pleine propriété - (2) dans le patrimoine privé - (3) en location</b>	